



BAREME DES HONORAIRES TRANSACTIONS TTC

Ces honoraires sont à la charge du vendeur

Vente d'immeuble, parking, terrain	Honoraires TTC
Pour les ventes de 0€ à 19 999€	6 000€
Pour les ventes de 20 000€ à 49 999€	8 000€
Pour les ventes de 50 000€ à 99 999€	11 000€
Pour les ventes de 100 000€ à 149 999€	12 000€
Pour les ventes de 150 000€ à 199 999€	13 000€
Pour les ventes de 200 000€ à 249 999€	14 000€
Pour les ventes de 250 000€ à 299 999€	15 000€
Pour les ventes au-delà de 300 000€	5% du prix de vente

En cas de délégation de mandat, les honoraires applicables sont ceux de l'agence ayant été mandatée.

Ces tranches ne sont pas cumulables entre elles.

BAREME DES HONORAIRES LOCATIONS TTC A LA CHARGE BAILLEUR ET A LA CHARGE LOCATAIRE

Appartement et Maison	
11€/m ²	8€/m ² (visites, constitution de dossier et rédaction de bail) + 3€/m ² (état des lieux)

Honoraires au 01 Juin 2022

PARLONS DE VOUS, PARLONS BIENS

CENTURY 21

BARÈME GESTION LOCATIVE

HONORAIRES DE GESTION

PRESTATIONS INCLUSES	Service INITIAL	Service CONFORT	Service PRIVILEGE	Coût hors forfait
En % TTC de l'encaissement	8,4%	9,6%	10,8%	
En % HT de l'encaissement	7 %	8 %	9 %	
Mise en place du mandat de gestion	●	●	●	
Emission des avis de quittance, encaissement des loyers, charges et allocations	●	●	●	
Délivrance des quittances et reçus	●	●	●	
Lettre de rappel et 1 ^{ère} relance par lettre recommandée et recouvrement amiable	●	●	●	
Révision des loyers	●	●	●	
Acceptation et contrôle de validité du congé (du locataire)	●	●	●	
Décompte lors du départ du locataire	●	●	●	
Gestion des provisions pour charges	●	●	●	
Tenue de la comptabilité propriétaire	●	●	●	
Acompte mensuel des fonds perçus	●	●	●	
Reddition trimestrielle des comptes (art. 66 du décret du 20/07/72)	●	●	●	
Paiement fournisseurs (artisans, syndic...)	○	●	●	
Assurance risques locatifs : demande annuelle de l'attestation	●	●	●	
Demande de devis pour travaux	●	●	●	
Réparations urgentes ou inférieures à 200 € TTC	●	●	●	
PRESTATIONS OPTIONNELLES	Service INITIAL	Service CONFORT	Service PRIVILEGE	Coût hors forfait
Etablissement et envoi des éléments pour la déclaration des revenus fonciers	○	●	●	90 € TTC par an et par lot
Recouvrement des créances, remise du dossier à huissier pour commandement de payer, procédure d'expulsion (frais d'huissier et d'avocat à la charge du propriétaire)	○	●	●	150 € TTC par dossier
Gestion des sinistres : déclaration, représentation du propriétaire en expertise, établissement des devis et suivi des travaux, encaissement des indemnités et reversement après contrôle	○	●	●	250 € TTC par dossier
Gestion technique d'entretien courant (inférieur à 1 500 € TTC) : devis si nécessaire, demande d'accord au propriétaire, ordre d'intervention, suivi et contrôle	○	●	●	150 € TTC par dossier
Gestion technique de tous travaux : vérification annuelle du logement, proposition de travaux, démarches administratives, dossier de crédit, ordre d'intervention, suivi et contrôle des travaux	○	○	●	150 € TTC + 4 % TTC du montant des travaux TTC
Montage d'un dossier ANAH, rendez-vous auprès des services administratifs et obtention des fonds	○	○	○	250 € TTC
Conseil et expertise pour prestations exceptionnelles (taux horaire)	○	○	○	€ TTC
Visite Conseil (pré état des lieux de sortie)	○	●	●	150 € TTC
Frais pour clôture du mandat suite résiliation	○	○	○	60€ TTC

● Prestation comprise dans le montant des honoraires

○ Prestation optionnelle payable à l'acte

Les prix TTC sont calculés sur la base d'un taux de TVA de 20%